

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 34-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	21/06/2018
Présents	12
Absents	11
Procurations	2
Votants	14

Par suite d'une convocation en date du vingt et un juin deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt-huit juin deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, ESCANDE Jacques, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : CATALA Fabien à Pierre GARCIA, BOURDONCLE Stéphane à Nicole QUILLIEN.

Absents : CATALA Fabien, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Modification des délégués aux conseils d'école (primaire, collège) et au Conseil d'Administration de la résidence Louise de Roquelaure

Madame le Maire explique au Conseil Municipal que les délégués désignés aux conseils d'école (primaire, collège, lycée) par délibération 34 du 8.04.2014 et au Conseil d'Administration de la résidence Louise de Roquelaure par délibération 25 du 8.04.2014, n'étant plus disponibles en raison de contraintes professionnelles, il convient de désigner de nouveaux représentants.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Désigne** pour les conseils d'école :
 - Maternelle Jean Jaurès
 - Titulaire : Valérie DILLON (inchangé) ;
 - Suppléante : Monique LEMINEZ (en remplacement de Candy VIDAL).
 - Primaire Jean Jaurès
 - Titulaire : Valérie DILLON (en remplacement de Muriel BERSANS) ;
 - Suppléant : Stéphane BOURDONCLE (en remplacement de Fabienne MARIEIRO).
 - Collège
 - Titulaire : Marie-Françoise ALBAN (inchangé) ;
 - Suppléant : Jean-Luc PEISER (en remplacement de Muriel BERSANS).

Pour le CA de la maison de retraite

Les nouveaux textes ne prévoyant pas de suppléants, mais 3 titulaires, Marie-Christine JOLIBERT est désignée pour siéger aux côtés des titulaires existants : Valérie DILLON et Pierre GARCIA (inchangés) ;

- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Nicole QUILLIEN

1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de Mme Le Maire



REÇU EN PRÉFECTURE

le 04/07/2018

Application agréée E-legalite.com